



# ATTESTATION DE RÉUSSITE

« Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA) :  
Évaluation et maintenance annuelle des connaissances »

Lefebvre Dalloz Éducation atteste que

**Guillaume CHARENTON**

guillaume.charenton@mandataires.ganpatrimoine.fr

a suivi le Parcours avec succès, sur une durée théorique totale de 15h00

Thèmes suivis : Assurance vie - Fondamentaux • Environnement des unités de compte • Fiscalité du patrimoine • Les régimes matrimoniaux • Les étapes de la succession

Attestation délivrée **10 novembre 2022**

Mme Catherine Johnston  
Directrice Opérationnelle Pôle Formation

**Lefebvre Dalloz**



Bärchen

LEFEBVRE DALLOZ EDUCATION

Société à responsabilité limitée (Société à associé unique - 100 000,00 EUROS  
Dont le siège social est situé au 56, bis rue de Châteaudun 75009 Paris - 805 091 139 R.C.S. Paris -

Représentée par Monsieur Stéphane DURET, en sa qualité de Président  
et/ou de Madame Catherine Johnston en sa qualité de Directrice Opérationnelle Pôle Formation

